

Réunion Publique du Conseil de quartier n°1 du 25/11/10

Intervention de Marie-Brigitte Andrei sur la proposition de la commission d'urbanisme CQ4

Marie-Brigitte Andrei commence par préciser que le Grand Écran est un sujet délicat sur lequel l'association qu'elle représente et la mairie ne sont pas sur la même longueur d'ondes. Bien que les déclarations de l'ancien maire en 2005 laissaient présager le plein appui des élus*, c'est pourtant en l'absence de tout soutien que les défenseurs de la salle ont été amenés à lancer - non sans succès - la pétition pour la sauvegarde du Grand Écran et un site internet. Le complexe, fermé par EuroPalaces en violation des obligations de la convention signée avec la Ville de Paris, ne doit donc à ce jour sa survie qu'aux recours engagés par l'association.

Madame Andrei déplore que les habitants – les premiers concernés – n'aient jamais été informés ni consultés sur le sort de ce remarquable équipement polyvalent initié par la précédente municipalité. Tout en réfutant les arguments régulièrement utilisés pour justifier sa disparition, comme sa supposée non rentabilité (alors que jusqu'à sa fermeture le Grand Ecran restait une des salles les plus fréquentées de la capitale), elle regrette qu'on le fasse régulièrement passer pour un simple cinéma de quartier alors que c'est aussi une salle de spectacle à part entière aux potentialités encore inexploitées. Elle précise que si l'association (qu'on fait également passer à tort pour une "association de droite") a été amenée à interpeller régulièrement le maire de Paris c'est pour l'unique raison qu'il était le seul garant de la convention destinée à protéger la vocation culturelle des lieux, mais que le véritable ennemi ce n'est ni la droite ni la gauche, mais "*une loi du marché sans contrôle qui permet de vouer à la démolition ce fleuron du patrimoine des parisiens*"; que l'association, qui rassemble des personnes de tous horizons, reste apolitique et ouverte à tous, et que ce combat dirigé contre les excès de l'ultralibéralisme doit concerner tout un chacun, et en priorité la gauche.

Après avoir rappelé que cela fait cinq ans que l'association demande en vain une concertation sur le sujet, elle présente la proposition mise à l'ordre du jour de la commission d'urbanisme CQ4 (Salpêtrière-Austerlitz) en juin 2010 : "*Participation éventuelle de notre conseil de quartier à une réflexion commune avec d'autres conseils de quartier sur l'évolution du centre Galaxie-Italie 2 ?*", [inexplicablement devenue dans l'ordre du jour de la réunion : "*réflexion sur l'évolution du centre Galaxie-Italie*" !]. Tout en soulignant que cette proposition est conforme à la charte des Conseils de Quartier du 13^{ème} qui prévoit la création de « *commissions ou groupes de travail temporaires autour d'un projet ou d'un territoire commun à plusieurs Conseils de quartier* ». La création d'un tel groupe de réflexion*, pouvant aboutir à une étude de faisabilité du complexe, lui paraît en effet plus que jamais nécessaire suite au blocage de l'opération commerciale par les recours contentieux de l'association** (contre les décisions administratives autorisant sa destruction).

* Voir plus loin son intervention plus détaillée

Jérôme Coumet se déclare d'accord avec tout ce que Madame Andrei a dit ce soir, et indique que son prédécesseur, Serge Blisko, était intervenu auprès des circuits UGC et MK2 avant la fermeture*.

Le maire prend acte du fait qu'on ne demande pas à la Ville de racheter la salle, mais fait valoir deux obstacles : le prix (7 millions d'euros) et les charges annuelles (près de 400 000 € d'après lui) **.

Il déclare également que l'installation de la Fondation Pathé à l'emplacement de l'ex Gaumont-Rodin avenue des Gobelins n'a jamais été une contrepartie*** de la fermeture du Grand Écran mais que la mairie est intervenue pour sauver cette salle (fermée par EuroPalaces en 2003) qui devait faire place à un hôtel de luxe.

Après avoir fait savoir qu'à sa connaissance il n'y avait pas de nouvelle promesse de vente signée, le maire indique (ce qui est nouveau) qu'il préfère voir un équipement culturel plutôt que des magasins, et laisse entendre que la mairie est sur la piste d'un repreneur, mais qu'il ne veut pas en dire plus pour "ne pas donner de faux espoirs aux gens"****.

* or seul figure aux dossiers remis à la [CDEC](#) et au permis de construire un [courrier](#) du président d'UGC attestant de cette démarche en novembre 2005, soit plus d'un an après la signature de la promesse de vente. Et dans son courrier du 19 avril 2007, Marin Karmitz (MK2) affirme « *qu'il n'a pas spécialement été interrogé ni par EuroPalaces ni par la Mairie pour une éventuelle reprise* » !

** il convient toutefois de mettre ces chiffres en rapport avec les 8 millions d'euros annuels consacrés par la ville aux seuls frais de fonctionnement du « [104](#) » rue d'Aubervilliers, ou des 30 millions prévus pour la [réhabilitation](#) et l'[isolation](#) phonique du [Louxor](#) dans le 18ème, alors que le Grand Écran est déjà "une boîte dans la boîte" parfaitement isolée des vibrations du métro...

*** c'est pourtant ce qui ressort en toutes lettres de la [motivation de la demande](#) déposée à la CDEC.

**** Madame Andrei lui remet alors à nouveau en main le [courrier](#) d'un candidat à la reprise datant de novembre 2008, qui à ce jour n'a jamais été reçu par la mairie.

Voir l'intervention détaillée de Marie-Brigitte Andrei



Au cours de la réunion publique du conseil de quartier n°1 du 25 novembre 2010, en présence de Jérôme Coumet et Yves Contassot, **Marie-Brigitte Andrei**, venue relayer une proposition de la commission d'urbanisme CQ4 sur le Grand Écran, se présente en tant que présidente de l'association Sauvons le Grand Écran *"qui compte des adhérents présents ce soir, mais dont certains d'entre vous n'auront peut-être jamais entendu parler, vu le peu d'informations délivrées sur le sujet"*. Sujet délicat s'il en est *"car il n'aura échappé à personne que l'association ne se trouve pas sur la même longueur d'ondes que la mairie"*. Et pourtant les déclarations en 2005 sur France3 Ile-de-France de l'ancien maire, Serge Blisko, en faveur de ce superbe complexe : *« Je m'opposerai par tous les moyens juridiques et politiques à la transformation en magasins de ces salles. Je suis étonné que des professionnels comme Gaumont et Pathé, qui ont été l'honneur du cinéma français, puissent aujourd'hui avoir confié leurs intérêts à des "margoulines" sans scrupule. »** (*"que nous approuvons totalement"*) laissent présager le plein soutien des élus de la majorité municipale. Mais depuis rien ne s'était passé comme on pouvait l'espérer. Et cette salle hors du commun, fermée début 2006 en violation des obligations de son cahier des charges, ne doit à ce jour sa survie qu'aux recours contentieux de l'association. Suite à l'annonce de la fermeture (*"on a tout d'abord cru à une blague, comme si on vous annonçait qu'on allait raser la Tour Eiffel pour en faire un parking ou un supermarché !"*), c'est malheureusement l'absence de toute mesure de sauvegarde, en dépit de l'engagement du maire, qui a décidé les défenseurs de la salle à lancer – non sans succès – une pétition et un site internet.

Après avoir rappelé que le Grand Écran Italie est le fruit d'un projet d'urbanisme à vocation culturelle initié par la Ville de Paris dès 1988, et l'œuvre d'un des plus grands architectes du 20^{ème} siècle (le japonais Kenzo Tange), Madame Andrei décrit quelques-unes de ses caractéristiques exceptionnelles : une superbe salle en gradins offrant une visibilité parfaite, une scène particulièrement vaste, des coulisses avec loges équipées, un monte-charge prévu pour acheminer des décors (*"où on pourrait faire entrer un éléphant !"*), des salles de réception et annexes diverses... Et déplore qu'on fasse passer pour un banal cinéma cette salle totalement polyvalente à l'insonorisation et à l'acoustique extraordinaires, prévue aussi bien pour le spectacle vivant, la retransmission en direct de grands événements culturels ou sportifs, et toutes sortes de manifestations (festivals, avant-premières, congrès, conventions...). Et tout en appréciant *"chaque euro mis dans la culture"*, elle s'étonne qu'on puisse dépenser des fortunes pour isoler la salle du Louxor dans le 18^{ème} et abandonner le Grand Écran dans le 13^{ème}, conçu dès l'origine comme une « boîte dans la boîte » déjà totalement isolée des vibrations du métro.

Elle conteste les arguments fallacieux utilisés pour justifier la fermeture, comme la soi-disant "baisse de 50% sur la seule année 2004", et s'étonne que ni la Ville de Paris ni le Ministère de la Culture n'aient cru bon de vérifier ces données avant de les relayer (les propres chiffres d'EuroPalaces font état d'une baisse de seulement 4% en 2004, où les performances du Grand Écran dépassent celles des MK2 Nation et Bibliothèque et égalent celles du Gaumont Opéra), ou encore "la baisse de fréquentation de 12% en 2005", conforme à la moyenne nationale cette année-là.

A l'appui du tract distribué à l'entrée, Madame Andrei réfute également l'argument selon lequel *« le Grand Écran ne serait pas rentable et la société EuroPalaces connaîtrait des difficultés financières, alors que depuis 2002 la plupart des obligations du cahier des charges propres à le rentabiliser ont été abandonnées ; et que depuis la fusion des salles Pathé-Gaumont au sein du consortium EuroPalaces (en 2001), il semblerait plutôt que cette société – aux bénéficiaires en constante progression – ait décidé de rayer de la carte tout ce qui n'était pas suffisamment « super-rentable » aux yeux de ses actionnaires !"*.

Selon elle il ne faut surtout pas se tromper d'ennemi, et si l'association a été régulièrement amenée à interpellier (en vain) le maire de Paris c'est pour l'unique raison qu'il était le seul garant de la convention signée entre l'exploitant et la Ville de Paris destinée à protéger la vocation culturelle des lieux, et plus généralement du patrimoine des parisiens. Et ce n'est pas parce seuls quelques élus UMP ou UDF/Modem ont défendu la salle en conseil d'arrondissement ou en conseil de Paris qu'il faut en conclure que l'association (a-politique et ouverte à tous) serait une « association de droite » comme on a pu l'entendre. Le véritable ennemi ce n'est ni la droite ni la gauche, mais *« une loi du marché sans contrôle qui permet de vouer à la démolition ce fleuron du patrimoine »* et les excès de l'ultralibéralisme qui, tels une pieuvre, s'attaquent à nos acquis les plus précieux. Ce combat citoyen devrait donc être celui de tous, à commencer par la gauche.

Tout en regrettant que les habitants – les premiers concernés – n'aient jamais été consultés sur le sort de ce remarquable complexe, alors que cela fait maintenant cinq ans que l'association demande une concertation sur le sujet, Madame Andrei relaie la proposition émise par la commission d'urbanisme du conseil de quartier n°4 (Salpêtrière-Austerlitz) en juin 2010 : *"Participation éventuelle de notre conseil de quartier à une réflexion commune avec d'autres conseils de quartier sur l'évolution du centre Galaxie-Italie 2 ?"*, [inexplicablement devenue dans l'ordre du jour de la réunion : *"réflexion sur l'évolution du centre Galaxie-Italie"* !], tout en soulignant que cette proposition, qui lui paraît plus jamais nécessaire, est conforme à la charte des Conseils de Quartier du 13^{ème} qui prévoit la création de *« commissions ou groupes de travail temporaires autour d'un projet ou d'un territoire commun à plusieurs Conseils de quartier »*. Et conclut, après avoir désigné les personnes qui se sont proposées pour sa coordination** et la feuille d'inscription à l'entrée : *« Tout ce qu'on demande c'est de pouvoir réfléchir sur la question. »*.

* voir : "[Nos élus et le Grand Écran](#)"

** Marie-Paule Valentini (marie-paule.valentini@wanadoo.fr), ou Anne-Isabelle Beaucaillou (aibeaucaillou@gmail.com).